

EMC-20 :

LES CONTRATS MINIERS DE L'AMONT (EXPLORATION ET EXPLOITATION) : COMPRENDRE LES ANALYSES, LES NÉGOCIATIONS ET LA RÉDACTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Acquérir une compréhension approfondie des différents types de contrats miniers de l'amont, y compris les accords d'exploration, les permis d'exploitation et les contrats de services miniers.
- Maîtriser les principes fondamentaux de l'analyse des contrats miniers, en se concentrant sur les aspects juridiques, économiques et financiers.
- Développer des compétences en négociation de contrats miniers, en s'équipant des stratégies et techniques de négociation efficaces.

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction aux contrats miniers de l'amont**
 - ✓ Présentation des différents types de contrats miniers de l'amont
 - ✓ Analyse des phases du cycle minier et de leur impact sur les contrats miniers
 - ✓ Étude des rôles et des responsabilités des parties prenantes aux contrats miniers
- **Analyse des contrats miniers**
 - ✓ Principes fondamentaux de l'analyse juridique des contrats miniers
 - ✓ Analyse des clauses économiques et financières des contrats miniers
 - ✓ Évaluation des risques associés aux contrats miniers
- **Négociation des contrats miniers**
 - ✓ Stratégies et techniques de négociation efficaces pour les contrats miniers
 - ✓ Négociation des clauses clés des contrats miniers, y compris les droits d'exploration, les redevances minières, les obligations environnementales et sociales

- **Rédaction de contrats miniers**
 - ✓ Principes de rédaction de contrats miniers clairs, concis et conformes aux meilleures pratiques internationales
 - ✓ Structure et contenu d'un contrat minier type
 - ✓ Techniques de rédaction pour différentes clauses contractuelles
- **Aspects particuliers des contrats miniers**
 - ✓ Contrats miniers dans les pays en développement
 - ✓ Contrats miniers pour les minéraux stratégiques
 - ✓ Contrats miniers et durabilité

PUBLIC CIBLE :

- Professionnels du secteur minier, y compris les géologues, les ingénieurs miniers, les juristes, les négociateurs et les responsables du développement commercial.
- Représentants gouvernementaux impliqués dans la négociation et la gestion des contrats miniers.
- Membres d'institutions financières et d'entreprises d'investissement impliquées dans le financement de projets miniers

DUREE DE LA FORMATION :

04 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé